

Contre le favoritisme dans la Petite Batellerie

LES BATELIERS RECLAMENT PLUS DE JUSTICE DANS LA REGLEMENTATION DES TRANSPORTS

La question de la réglementation des transports est à l'ordre du jour depuis la guerre dans la petite batellerie. Jamais, cependant, les difficultés qu'elle soulève ne se sont montrées plus sérieuses qu'aujourd'hui, quelques semaines. Les maritimes protestent avec véhémence contre l'injustice qui régit dans la répartition des transports, contre le favoritisme qui marque la distribution du travail.

De son côté, le syndicat, qui dirige l'Union des Bateleurs, a tenu une assemblée générale, le 11 janvier 1927, qui a décidé de créer un bureau de réglementation des transports, qui prévoit la création de bureaux de tour facultatifs.

La situation est tendue, des bateliers sont réduits au chômage forcé. Va-t-on vers un conflit ? Voici comment la question se pose actuellement :

UNE REORGANISATION QUI S'IMPOSE

Les Bourses d'affrètement, telles qu'elles fonctionnaient avant guerre, étaient bien loin de donner aux maritimes pleine satisfaction. Pour combler les lacunes de la réglementation en vigueur, des bureaux de tour furent créés, qui fonctionnent peu après la cessation des hostilités dans plusieurs villes de notre région du Nord.

Des bureaux comprenant des commissions paritaires qui établissent des listes de noms unifiés à une certaine kilométrie, et répartissent suivant les disponibilités le travail à donner aux maritimes.

De ces bureaux, un seul, celui de Dunkerque, est resté en activité.

Partout ailleurs, les Chambres de Commerce prirent l'initiative de créer des Bourses d'affrètement.

Ces Bourses perçoivent une taxe, dite d'affrètement et fonctionnent soi-disant sous le régime de l'offre et de la demande. Il en résulte des abus qui frisent l'arbitraire.

C'est ainsi que les bateliers n'ont jamais pu connaître la ouverture des marchés de charbon offerts par rapport au matériel fluvial disponible.

Les affréteurs profitent de cette situation pour enrayer les hausses souvent indispensables du fret, et pour imposer par contre des baisses injustifiées.

La situation est d'autant plus critique depuis un mois que les disponibilités de matériel fluvial sont plus grandes dans la région du Nord.

Des bateliers ont fait ces dernières semaines 10, 12 et même 15 marchés d'affrètement sans trouver de travail. Ils sont réduits au chômage depuis le 1er, le 10 ou le 15 décembre.

Par contre, des maritimes qui se trouvent à de grandes distances des Bourses d'affrètement, ont pu obtenir les transports de ceux qui recherchent du travail.

Loin de s'atténuer, le régime des abus se développe en conséquence au grand mécontentement de la Petite Batellerie. La réorganisation des Bourses d'affrètement s'impose donc plus que jamais.

UNE PROTESTATION A LA BOURSE DE LILLE

La thèse exposée ci-dessus a été développée par un grand succès, à la Bourse de Lille, devant plusieurs centaines de maritimes, par Vignon, secrétaire général de la Petite Batellerie.

Devant son auditoire, Vignon s'éleva contre la répartition arbitraire des transports par eau, et dénonça le régime appliqué qui n'est autre que celui du favoritisme. C'est à la méthode employée, uniquement à elle, qu'est dû le chômage actuel dans la navigation fluviale. Les marchés d'affrètement sont marqués au plus sérieux déperdre.

Le secrétaire du syndicat démontra la nécessité de l'application du décret du 11 janvier 1921, qui prévoit la réglementation du marché, basée sur l'inscription par tour de rôle facultatif.

La justice corporative ne sera atteinte que par le rétablissement des bureaux de tour. Le sentiment de la Petite Batellerie s'appuie tout entier sur l'application pure et simple du décret. En terminant, Vignon demanda que les bureaux de tour soient rétablis à Lille, Douai et Béthune.

Mise aux voix, la proposition a été adoptée à l'unanimité.

La même proposition avait été adoptée à Béthune, mardi, au cours d'une réunion, à laquelle assistaient plus de 250 bateliers.

UNE ENERGIQUE ACTION DU SYNDICAT

Fort de l'appui unanime qu'il trouve parmi ses adhérents, le syndicat est fermement décidé à mener l'action la plus énergique pour faire aboutir sa revendication.

Vous croyez savoir que cette action se manifesterait d'abord par des démarches auprès des Chambres de Commerce.

En cas d'échec, la question sera portée à la tribune de la Chambre, où on demandera la constitution d'une commission parlementaire d'enquête.

Espérons que le conflit n'ira pas si loin et qu'il s'accordera qui s'impose finira par se faire à l'amiable, donnant satisfaction à l'intéressante corporation qu'est celle de la Petite Batellerie.

Les maritimes ne demandent qu'une chose, la justice...

Osera-t-on la leur refuser ?

Marcel POLAVENT.

LE FAX DU JOUR PAR JULES LERMINA

Résumé des feuilletons précédents

A Montmartre, le 11 et le 20 ans. Une ruelle tranquille, qui portait, derrière des choses, le nom parfumé de Rue des Roses, était bordée d'une douzaine de maisons. Dans ces misérables abris, sans planches pourris, aux toits crevés, des hommes et des femmes — tous gens bien connus de la police — vivaient, buvaient, se balançaient. Nul, dans le voisinage, ne parlait à ces éternels habitués de la commission. Ce jour-là, un soir, l'un d'eux, le doyen, le père Monaco, très âgé évidemment, était sombre, plus sombre que les autres. Personne n'était allé entrer chez lui, cet individu n'était pas dérangé en sa réclusion singulière. Mais un jour, ses voisins n'entendaient plus aucun bruit dans la cabane du vieillard, et craignaient un malheur, assésit le commissaire. Ce jour-là, il fit ouvrir la porte et le cadavre en putréfaction du père Monaco fut découvert... ainsi qu'un monceau de pièces d'or...

— Eh bien, mon vieux, dit le Kakatoès, revenant au tutoiement familier, c'est cent mille francs que je t'offre.

Cent mille francs. Mais pour la moitié de ça, je brûlerais Paris !

— Ça serait compromettant ! Notre affaire est bien plus simple que ça ; il s'agit tout simplement d'écrire trois lignes...

— Et j'en aurai cent mille francs ?

— Peut-être deux, trois cent mille, peut-être quatre cent mille.

— N... d... hurla l'homme tout à fait affolé, mais va donc, j'écrirai tout un volume.

— Minute ! ne nous emballons pas ! tu as bien confiance en moi ?

— Parbleu !

— Patron, dit le Kakatoès en se tournant vers le comptoir, de quoi écrire, si tu veux plaire ?

NOS CONTES

LEHVENIN

C'est avec concordance que M. Xavier Herblay était venu à cette soirée, donnée par le manufacturier Lhévenin, dont il était le commanditaire tout-puissant. Les employés de la manufacture, en grand nombre étaient invités ; parmi ce groupe, M. Herblay, distant, droit dans son habit impeccable, le monocle à l'œil, ayant gardé des cheveux et de la sveltesse, regardait les femmes avec une assurance d'homme très riche, très important.

Soudain, M. Herblay eut un petit mouvement. Une jeune femme, étendue, bien faite, blonde, les yeux noirs, le teint délicat, entrain dans le salon où il se tenait. Il la jugea supérieure à toutes les beautés qu'il avait connues.

Qui était-elle ? M. Lhévenin, appelé, le renseigna. Elle se nommait Annette Dechamps ; elle était la femme d'un employé à la comptabilité de la manufacture, qui était lui-même le fils d'un autre employé... Des braves gens sans le sou, punctuels et modestes, qui habitaient tout ensemble un modeste appartement aux Ternes.

Présentement, dit M. Herblay, Empréssé à lui plaire, Lhévenin obéit. Dix minutes après, M. Herblay emmenait au buffet Annette Dechamps et causait, plein de grâce et de politesse, avec elle. Elle était assez mal mise, la pauvre petite, mais quels yeux, quelle bouche, quelles lignes de buste et de hanches... Elle était réservée et simple, gaie, fine, cordiale... M. Herblay comprit qu'il devenait en quelque sorte amoureux. Quelle maîtresse charmante cela ferait, dont il serait si aisément le bienfaiteur, à qui il donnerait la somme kilométrique, et répéterait suivant les disponibilités le travail à donner aux maritimes.

De ces bureaux, un seul, celui de Dunkerque, est resté en activité.

Partout ailleurs, les Chambres de Commerce prirent l'initiative de créer des Bourses d'affrètement.

Ces Bourses perçoivent une taxe, dite d'affrètement et fonctionnent soi-disant sous le régime de l'offre et de la demande. Il en résulte des abus qui frisent l'arbitraire.

C'est ainsi que les bateliers n'ont jamais pu connaître la ouverture des marchés de charbon offerts par rapport au matériel fluvial disponible.

Les affréteurs profitent de cette situation pour enrayer les hausses souvent indispensables du fret, et pour imposer par contre des baisses injustifiées.

La situation est d'autant plus critique depuis un mois que les disponibilités de matériel fluvial sont plus grandes dans la région du Nord.

Des bateliers ont fait ces dernières semaines 10, 12 et même 15 marchés d'affrètement sans trouver de travail. Ils sont réduits au chômage depuis le 1er, le 10 ou le 15 décembre.

Par contre, des maritimes qui se trouvent à de grandes distances des Bourses d'affrètement, ont pu obtenir les transports de ceux qui recherchent du travail.

Loin de s'atténuer, le régime des abus se développe en conséquence au grand mécontentement de la Petite Batellerie. La réorganisation des Bourses d'affrètement s'impose donc plus que jamais.

La justice corporative ne sera atteinte que par le rétablissement des bureaux de tour. Le sentiment de la Petite Batellerie s'appuie tout entier sur l'application pure et simple du décret. En terminant, Vignon demanda que les bureaux de tour soient rétablis à Lille, Douai et Béthune.

Mise aux voix, la proposition a été adoptée à l'unanimité.

La même proposition avait été adoptée à Béthune, mardi, au cours d'une réunion, à laquelle assistaient plus de 250 bateliers.

UNE ENERGIQUE ACTION DU SYNDICAT

Fort de l'appui unanime qu'il trouve parmi ses adhérents, le syndicat est fermement décidé à mener l'action la plus énergique pour faire aboutir sa revendication.

Vous croyez savoir que cette action se manifesterait d'abord par des démarches auprès des Chambres de Commerce.

En cas d'échec, la question sera portée à la tribune de la Chambre, où on demandera la constitution d'une commission parlementaire d'enquête.

Espérons que le conflit n'ira pas si loin et qu'il s'accordera qui s'impose finira par se faire à l'amiable, donnant satisfaction à l'intéressante corporation qu'est celle de la Petite Batellerie.

Les maritimes ne demandent qu'une chose, la justice...

Osera-t-on la leur refuser ?

Marcel POLAVENT.

LEHVENIN

Lehvenin n'obéira. Vous apprendrez bientôt le résultat. Si je suis intervenu ainsi, c'est Annette, parce que je vous aime.

Sur ce mot, il la quitta. Elle resta chez elle, bouleversée, tremblante, se sentant environnée d'une intrigue redoutable pour son âme simple, sa petite bourgeoise vertueuse. Le soir même, à table, son beau-père s'exalta et raconta qu'il avait appris par une indiscretion officieuse que M. Lhévenin avait l'intention de le nommer commanditaire de la manufacture, en même temps que son fils serait nommé chef de bureau. L'enthousiasme fut grand ; Mme Dechamps exultait. Annette passa une nuit d'insomnie.

Son existence, dès lors, devint misérable. Sous prétexte de confier des travaux de comptable, Les Dechamps père, M. Herblay venait maintenant chez eux dans le petit appartement des Ternes. Et il avait exposé à la jeune femme ses intentions ; si elle consentait à accueillir ses hommages, il lui ferait la plus heureuse des existences, la plus luxueuse, et cela sur le moyen facile de faire gagner de l'argent au beau-père et au mari. Elle pourrait ainsi accepter les cadeaux et le luxe dont il la comblerait... Elle résistait toujours, affolée, ayant parfois peur de céder tant elle était désespérée et malheureuse. A qui se confier ? Que faire ?

Et M. Herblay, exaspéré de cette résistance, s'enfermait à présent d'une passion sincère, violente, et presque, à certains moments, haineuse, tant il trouvait cette femme ridicule de refuser son bonheur et celui des siens.

Dans la nuit, il se leva et se pencha sur elle. Ah ! certes, il ne fut plus venu à cette soirée. Quand il quitta Annette pour rentrer chez lui, il pensa positivement à la jeune femme une partie de la nuit avec une juvénile étonnement.

Le lendemain, comme Annette sortait de chez elle l'après-midi pour des courses, elle rencontra dans la rue M. Herblay. Depuis une heure, il se tenait à proximité de la maison, tout en riant lui-même d'attendre, avec un terreur de jeune homme, une femme avec laquelle il n'avait pas rendez-vous. Il se montra fort surpris de cette heureuse rencontre et demanda à Annette la permission de faire quelques pas avec elle. Intimidée, elle n'osa dire non. C'était un personnage si influent, si considérable, plus haut encore que M. Lhévenin, le patron dont dépendait l'avenir de son beau-père, de son mari.

Cette dernière entrevue fut inégalement ; M. Herblay ne voulait pas éfaroucher la jeune femme, qui lui semblait candide. Il lui demanda de venir visiter une exposition de peinture organisée par son cercle... il regretta de n'avoir pas de carte pour sa belle-mère.

Elle ne promit rien et, un peu gênée, le soir à la table familiale, raconta... Le mari, les beaux-parents n'eurent qu'un cri : « Bien sûr, il fallait y aller à cette exposition ! » M. Herblay était trop aimable de s'adresser à eux ainsi... Lui, si riche, si répandu, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

A l'exposition, M. Herblay se montra envers Annette d'une galanterie encore nouvelle. Il lui posa d'insidieuses questions qui avaient pour but de lui faire dire le non qu'elle sortait habituellement. Il ne voulait pas brusquer les choses et tendait sans hâte ses rets autour d'Annette...

M. Herblay, sous des prétextes mondains, se rendait chez elle, se faisait honneur, elle-même, qui était si riche, si répandue, qui faisait fortune, qui avait la plume et le beau temps. Les deux hommes, animés, citèrent des anecdotes, parlèrent d'un prochain mouvement dans les bureaux.

BOIS

JEUDI 13

Grande Distribution de BALLONS aux Enfants

LE CATALOGUE de NOTRE EXPOSITION de BLANC est paru

IL EST REMIS A NOS CAISSES SUR DEMANDE

Cette Vente Sensationnelle aura lieu

LUNDI 17 JANVIER

38, RUE GRANDE-CHAUSSEE, LILLE

Importante réunion des Agriculteurs du Nord

La séance mensuelle des Agriculteurs du Nord s'est tenue mercredi matin à Lille, à l'hôtel Métropole, sous la présidence de M. Georges Potié, vice-président de la Société.

M. J. Lefèvre, directeur des services départementaux agricoles ; Bousquet, vétérinaire départemental et de nombreux membres de la Société.

LE CHEVAL A L'AVENIR POUR LUI

L'apparition de l'auto ne menace pas le développement du cheval, dans l'Agriculture du Nord. C'est ce que développe M. Monssarrat, directeur des services vétérinaires du Département du Nord. Depuis la guerre, notre cheptel départemental s'est grandement développé. Il en est de même d'ailleurs du cheptel national.

Le traicteur ne rend guère de services dans la petite et même dans la moyenne culture. Dans la petite culture surtout, rien ne vaut le bon cheval de nos pères, et son prix de revient a été bien inférieur à celui des tracteurs.

La culture industrielle, d'ailleurs, le cheval rend d'aussi grands services. A Paris, le Conseil municipal a pu faire établir ce qui coûtait 28 fr. avec l'auto, ne revenait qu'à 9 fr. avec le cheval. Dans le service de l'enlèvement des ordures ménagères, la chose est manifeste.

Conclusion : Il faut de plus en plus favoriser et développer chez nous l'élevage du cheval.

LES BAUX A FERME

Cette question est traitée par M. Merchet, secrétaire général de la Société, qui présente un rapport-projet inspiré de la loi du 30 juin 1925 et dont voici l'essentiel.

1° Le bail qui est garanti au propriétaire du producteur rural sur une base équitable, qui ne lèse aucunement le propriétaire.

2° L'importance, en un mot, de concilier les intérêts des agriculteurs et de l'Etat, dans l'intérêt général ; car il s'agit, en dernière analyse, de tendre à l'obtention du maximum de rendement en culture.

3° Les principes essentiels à prévoir : l'indemnité d'éviction ; l'indemnité d'enrichissement et l'indemnité de plus-value.

LA TAXE A L'EXPORTATION

Un vœu est présenté sur ce sujet par M. Florimond Desprez. Le voici tel quel :

« La Société des Agriculteurs du Nord, émue de graves préoccupations gouvernementales, exposant des 20 pour cent de taxe sur le chiffre d'affaires, les produits manufacturés et les matières industrielles, à l'exception, bien entendu, des produits agricoles. »

Considérant : 1° Que cette mesure constitue encore une nouvelle atteinte au principe d'égalité ; 2° Qu'elle fait prévoir l'intention de l'Etat de favoriser les produits nationaux au détriment des produits étrangers ; 3° Que l'agriculture cesse d'être traitée en pareille manière ; 4° Qu'elle est contraire à l'intérêt général ; 5° Qu'elle est contraire à l'équité ; 6° Qu'elle est contraire à l'équité ; 7° Qu'elle est contraire à l'équité ; 8° Qu'elle est contraire à l'équité ; 9° Qu'elle est contraire à l'équité ; 10° Qu'elle est contraire à l'équité ; 11° Qu'elle est contraire à l'équité ; 12° Qu'elle est contraire à l'équité ; 13° Qu'elle est contraire à l'équité ; 14° Qu'elle est contraire à l'équité ; 15° Qu'elle est contraire à l'équité ; 16° Qu'elle est contraire à l'équité ; 17° Qu'elle est contraire à l'équité ; 18° Qu'elle est contraire à l'équité ; 19° Qu'elle est contraire à l'équité ; 20° Qu'elle est contraire à l'équité ; 21° Qu'elle est contraire à l'équité ; 22° Qu'elle est contraire à l'équité ; 23° Qu'elle est contraire à l'équité ; 24° Qu'elle est contraire à l'équité ; 25° Qu'elle est contraire à l'équité ; 26° Qu'elle est contraire à l'équité ; 27° Qu'elle est contraire à l'équité ; 28° Qu'elle est contraire à l'équité ; 29° Qu'elle est contraire à l'équité ; 30° Qu'elle est contraire à l'équité ; 31° Qu'elle est contraire à l'équité ; 32° Qu'elle est contraire à l'équité ; 33° Qu'elle est contraire à l'équité ; 34° Qu'elle est contraire à l'équité ; 35° Qu'elle est contraire à l'équité ; 36° Qu'elle est contraire à l'équité ; 37° Qu'elle est contraire à l'équité ; 38° Qu'elle est contraire à l'équité ; 39° Qu'elle est contraire à l'équité ; 40° Qu'elle est contraire à l'équité ; 41° Qu'elle est contraire à l'équité ; 42° Qu'elle est contraire à l'équité ; 43° Qu'elle est contraire à l'équité ; 44° Qu'elle est contraire à l'équité ; 45° Qu'elle est contraire à l'équité ; 46° Qu'elle est contraire à l'équité ; 47° Qu'elle est contraire à l'équité ; 48° Qu'elle est contraire à l'équité ; 49° Qu'elle est contraire à l'équité ; 50° Qu'elle est contraire à l'équité ; 51° Qu'elle est contraire à l'équité ; 52° Qu'elle est contraire à l'équité ; 53° Qu'elle est contraire à l'équité ; 54° Qu'elle est contraire à l'équité ; 55° Qu'elle est contraire à l'équité ; 56° Qu'elle est contraire à l'équité ; 57° Qu'elle est contraire à l'équité ; 58° Qu'elle est contraire à l'équité ; 59° Qu'elle est contraire à l'équité ; 60° Qu'elle est contraire à l'équité ; 61° Qu'elle est contraire à l'équité ; 62° Qu'elle est contraire à l'équité ; 63° Qu'elle est contraire à l'équité ; 64° Qu'elle est contraire à l'équité ; 65° Qu'elle est contraire à l'équité ; 66° Qu'elle est contraire à l'équité ; 67° Qu'elle est contraire à l'équité ; 68° Qu'elle est contraire à l'équité ; 69° Qu'elle est contraire à l'équité ; 70° Qu'elle est contraire à l'équité ; 71° Qu'elle est contraire à l'équité ; 72° Qu'elle est contraire à l'équité ; 73° Qu'elle est contraire à l'équité ; 74° Qu'elle est contraire à l'équité ; 75° Qu'elle est contraire à l'équité ; 76° Qu'elle est contraire à l'équité ; 77° Qu'elle est contraire à l'équité ; 78° Qu'elle est contraire à l'équité ; 79° Qu'elle est contraire à l'équité ; 80° Qu'elle est contraire à l'équité ; 81° Qu'elle est contraire à l'équité ; 82° Qu'elle est contraire à l'équité ; 83° Qu'elle est contraire à l'équité ; 84° Qu'elle est contraire à l'équité ; 85° Qu'elle est contraire à l'équité ; 86° Qu'elle est contraire à l'équité ; 87° Qu'elle est contraire à l'équité ; 88° Qu'elle est contraire à l'équité ; 89° Qu'elle est contraire à l'équité ; 90° Qu'elle est contraire à l'équité ; 91° Qu'elle est contraire à l'équité ; 92° Qu'elle est contraire à l'équité ; 93° Qu'elle est contraire à